

CHARTRE Ensemble pour l'Inclusion

Parce que Nexity ne tolère aucune forme de discrimination, que ce soit dans les propos, les comportements ou les décisions prises, et parce que la diversité est une valeur forte de notre Groupe, nous souhaitons qu'elle s'exprime au travers de chacun de nos actes, en tant que collaborateur et manager.

C'est pourquoi la présente charte a été bâtie après avoir recueilli votre avis, à partir de la réalité du terrain et de vos attentes.

Elle a pour objectif de rappeler nos engagements, qui permettront de faire de Nexity une entreprise valorisant les seules compétences, toujours plus inclusive et soucieuse de l'équité, accueillante des différences.

Nous comptons sur votre mobilisation afin que nous puissions l'appliquer dans notre quotidien.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Alain DININ - Julien CARMONA - Véronique BÉDAGUE - Fabrice AUBERT - Frédéric VERDAVAINE

Helen ROMANO - Cyril FERRETTE - Jean BENUCCI - Jean-Claude BASSIEN - Karine OLIVIER

Jean-Luc PORCEDO - Véronique CREISSELS - Régine ENGSTRÖM - Stéphanie LE COQ DE KERLAND



ENSEMBLE, NOUS, COLLABORATEURS ET MANAGERS DE NEXITY,
NOUS ENGAGEONS À :

- 1 ENCOURAGER ET PRENDRE PART AUX ACTIONS VISANT À DÉVELOPPER LA DIVERSITÉ** au sein de Nexity : sensibilisations, formations ; recrutements de profils issus de tous les horizons, événements proposés par le « Réseau Égalité », les ressources humaines ou les partenaires sociaux ; accueil de jeunes issus notamment des Quartiers Prioritaires de la Ville...
- 2 GARANTIR L'ÉQUITÉ SALARIALE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES** dans toutes les étapes de la vie du contrat de travail, que ce soit au moment du recrutement, des révisions salariales ou du retour d'un congé lié à la parentalité
- 3 SOUTENIR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**, à travers le recrutement, l'intégration et l'accompagnement dans leurs fonctions
- 4 GARANTIR UNE ÉVOLUTION DES COLLABORATEURS EN FONCTION DE LEURS SEULES COMPÉTENCES**, notamment en matière de gestion de carrière et d'accès à la formation
- 5 VEILLER À L'ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE** de chacun, en appliquant notamment les principes définis dans le cadre du droit à la déconnexion
- 6 RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LES DIFFÉRENCES AU QUOTIDIEN** : être à l'écoute de chaque point de vue, être ouvert aux opinions différentes, intervenir en cas de propos déplacés
- 7 PRENDRE CONSCIENCE DES STÉRÉOTYPES POUR LES SURMONTER** afin de prendre des décisions parfaitement objectives, notamment en matière de recrutement et d'évolution de carrière

nexity



Diversifions les profils,
multiplions les talents

#objectifinclusion